

# WAR RESISTERS' INTERNATIONAL

AGT/VS

Telephone—  
LABURNUM 1686

88, PARK AVENUE  
BUSH HILL PARK  
ENFIELD, MIDDLESEX  
ENGLAND

le 23 janvier 1953.

BULLETIN DE NOUVELLES NO. 55.

Prière aux rédacteurs et aux Sections qui utilisent les nouvelles des Bulletins de l'I.R.G. d'annoncer la source de leurs informations.

## PARRAINAGE.

La suggestion faite dans notre Bulletin 54, se réalise dans certains cas. Un groupe d'Espérantistes de Draguignan accepte d'être parrain de Félix Sadowski et de sa famille. Tout autre ami susceptible d'aider de cette façon est prié de se faire connaître à Emile Véran, 24 Rue Neuve des Boulets, Paris XIe, France, avec tous les détails utiles; celui-ci se fera le plaisir de mettre en contact parrains et filleuls.

## NOS LISTES DE LA NOEL.

Extrait d'une lettre datée 15.12.52, et reçue au bureau central: "Je sais que beaucoup d'amis du monde entier apprennent par l'intermédiaire de l'I.R.G. que je souffre par l'incarcération à..... Une preuve tangible en est qu'à l'occasion de la Fête de Noël j'ai reçu beaucoup de cartes de salutation de presque tous les coins du globe. Cependant je ne peux leur répondre. Veuillez donc être mon interprète pour remercier tous les amis et les saluer en mon nom."

Cette lettre est typique d'un grand nombre et représente aussi le grand nombre d'amis qui ont été encouragés eux aussi par ce moyen mais n'ont pas le droit d'envoyer même un message général comme celui-ci. Un ami dit qu'il avait reçu plus de 200 cartes de partout dans le monde; on nous parle aussi de la bonne impression créée sur les autorités des prisons par ce signe de la solidarité mondiale avec les convictions des prisonniers. Créer ainsi de nouveaux amis est sûrement un moyen d'abolir les causes de la guerre selon la deuxième partie de la Déclaration de l'I.R.G.

## LETTRE AU PRÉSIDENT TRUMAN.

Beaucoup d'amis ont répondu à cette suggestion faite dans une Lettre récente aux Conseillers et aux Sections. Naturellement il n'est pas possible d'en nommer des résultats, mais nous espérons et croyons que M. Truman et son successeur M. Eisenhower seront impressionnés par cette expression d'opinion informée en faveur de la cessation de la guerre en Corée. Les lecteurs qui n'ont pas envoyé une lettre, ont toujours le temps de faire connaître leur avis, en écrivant à Monsieur Eisenhower, White House, Washington, D.C., Etats-Unis.

## FRANCE.

On fait de la propagande en faveur du Projet de Loi et le Comité Légal a dressé un plan de campagne bien conçu. La courte vie des gouvernements français crée pas mal de difficultés, mais on fait ce qu'on peut.

Le parrainage des résistants fait son chemin; un résultat est noté dans le premier paragraphe ci-dessus, et d'autres suivront.

T.S.V.P.

André Eiselé fut informé dans sa cellule, "Ou vous accepterez, ou vous mourrez." Il dit qu'il accepte de souffrir dans l'espoir que d'autres en profiteront.

Albert Lazier, étudiant en théologie, fut informé que l'église ne condamne pas le service militaire; mais il continua son refus et fut condamné à la peine maximum de 2 ans.

Jean Mierszinswki, Témoin de Jéhovah, troisième fils dans la famille de cinq enfants d'un mineur, affirma devant le Tribunal "Chacun doit obéir à sa propre conscience." Lui aussi, il reçut la peine maximum de 2 ans.

Raymond Schwartz et Robert Thierry condamnés à 8 mois et 6 mois respectivement, furent défendus par Maître Jean Gauchon dont l'élégance est responsable des condamnations relativement courtes.

André Schoenauer incarcéré depuis mars '48 jusqu'au 16 septembre '52 fut entouré par des soldats à sa sortie de prison et reconduit à la caserne. En vue de ces 4½ ans de prison et de sa santé affaiblie, le médecin du régiment le fit transférer à l'Hôpital.

Pierre Vivien souffre d'un estomac ulcéré à la suite d'emprisonnement prolongé. Grâce au conseil de Henri Sellier il a un certificat de son docteur et on espère qu'il est soigné, mais à présent on l'ignore.

En France il y a une cinquantaine de jeunes gens en prison pour cause de conscience; il n'est pas possible de les nommer tous, mais ces détails plus ou moins typiques donneront à nos lecteurs une idée de la situation et du besoin d'aide et d'activité.

A tous les avocats en France et dans d'autres pays, qui donnent bénévolement leur temps et leur science professionnelle pour servir notre cause qui est aussi la leur, nous tenons à exprimer ici la reconnaissance du mouvement tout entier.

Merci aussi au rédacteur du "Provençal" qui a fait imprimer un bon article de Henri Sellier sur "L'Objection de Conscience."

Charles Laisant. Le 19 décembre 1952 nous avons eu le pénible devoir d'assister à l'incinération au Colombarium du Père Lachaise, de Charles Laisant, un des plus actifs à soutenir les objecteurs de conscience en France, et qui appartient à une vieille famille de libertaires et pacifistes français. A sa mère Madame Laisant, à son frère Maurice Laisant nous n'avons pu qu'apporter le témoignage de notre grande peine.

Charles Laisant, orateur et journaliste pacifiste et libertaire n'est plus, mais nous devons continuer son oeuvre.

#### BELGIQUE.

Maurice Moermans fut condamné à un an de prison le 16 septembre 1952.

Maurice Doeval fut condamné à 6 mois de prison le 16 octobre 1952.

À Mons on vient d'inaugurer un nouveau groupe de notre Section Belge, et la Section continue son journal "l'I.R.G." qui répand des nouvelles du mouvement.

NORVEGE

Nous sommes fiers de savoir que Diderich Lund, Président de notre Section en Norvège, est un des experts qui aident l'Inde dans son progrès technique. Le gouvernement norvégien donne 10 millions de kroner pour ce travail, par lequel on espère faire faire de grandes constructions par les Indiens, leur enseignant en même temps le maintien du travail.

Service de remplacement. Les résistants qui font un service civil à Dillingby, ont grande envie de faire un travail international qui aidera les autres pays. Ils s'opposent aussi à la période de leur service, qui est plus longue que celle des soldats ainsi qu'aux mauvaises conditions de leur installation. A la suite d'une protestation, plusieurs sont en prison.

Malgré cela (ou bien à cause de cela?) le total de membres dans notre Section augmente. Voir le rapport suivant.

Rapport de la Section Norvégienne, Folkereising Mot Krig.

Notre croissance continue en 1952 comme en 1951. En décembre 1951 nous comptions 660 membres; en décembre 1952, plus de 1260. La plus grande partie des nouveaux membres est composée d'objecteurs et le pourcentage parmi les objecteurs mêmes monte - en 1946, 45%; en 1952, 60%.

Une grande partie de notre travail est de conseiller au sujet de la loi de 1937; l'an dernier le Secrétariat reçut à peu près 600 lettres de jeunes résistants qui ne trouvaient nulle part les renseignements voulus.

Pendant l'année nous avons distribué 3.000 exemplaires de notre brochure sur la loi; et un papillon est distribué partout dans le pays pour fixer à l'appel aux couleurs. Jusqu'à présent cela n'a causé aucune difficulté.

Une édition spéciale de Mot Strømmen de 8000 fut distribuée pour marquer le 15e anniversaire de F.M.K. Une deuxième activité dans notre travail est une campagne pour réduire la période de service des résistants à celle des soldats. Aujourd'hui elle est 50% plus longue, et entre 130.000 et 150.000 voteurs norvégiens ont signé l'appel.

Un troisième aspect du travail concerne les résistants qui ne sont pas reconnus par le Département de la Justice; dans certaines régions entre 50% et 90% ont été refusés et par conséquent devront comparaître devant un Tribunal Militaire. Nous créons des fonds pour l'aide légale pour assurer que ces jeunes hommes sont défendus par des avocats dignes de notre confiance. La récolte en ce moment est de 800 kroner, mais nous espérons en atteindre 3.000 qui seront probablement nécessaires dans le cours de l'année.

Cette année notre travail sera surtout celle de l'éducation de l'opinion publique sur l'aide aux pays sous-développés. C'est nous qui avons lancé la campagne, acceptée par le Gouvernement et le Parlement pour développer la pêche à Travancore, Inde. Le chef en sera l'Ingénieur Diderich Lund, Président de F.M.K. et le Parlement a voté 10 millions de kroner, qu'on espère faire renouveler annuellement. Par une action étendue nous espérons récolter de 15 à 20 millions de kroner. Pour beaucoup ce genre de travail, porter une aide inconditionnelle dans une entente coopérative avec les habitants du pays que nous voulons aider, est le moyen le plus efficace pour diminuer la tension du monde actuel. En tant que pacifistes nous espérons que d'autres petits pays nous suivront pour montrer le chemin à ces puissances coloniales qui existent toujours. Kenya, Tunisie, le Maroc, la Malaisie et d'autres

indiquent clairement ce qui peut arriver si nous ne pratiquons nos idées pacifiques, non seulement en disant NON au service militaire mais en montrant notre méthode de défendre le monde contre la tension et les nouvelles guerres. Nous espérons que les pacifistes du monde entier influenceront leurs gouvernements dans le même sens.

On n'assure pas la paix derrière des rideaux de fer et des murs de Nato.

Kaare Eirik Gullvaag, Secrétaire.

L'Assemblée Annuelle de la Section l'an dernier, accepta 3 résolutions (1) pour protester contre la conscription proposée pour les femmes, (2) priant le Gouvernement de Norvège d'appuyer l'action en Afrique du Sud contre le racisme, (3) demandant qu'avec les papiers pour mobilisation, on distribue des renseignements sur le droit d'opter pour un service civil de remplacement.

#### DANEMARK.

Toutes nos félicitations aux amis danois sur "Operation Mainbrace". Pendant l'exercice des armées américaine et anglaise, au débarquement à Skagen, des membres de Aldrig Mere Krig distribuèrent des papillons - aux soldats en anglais, aux spectateurs en danois. La feuille dit que, à cause de l'Occupation, les Danois n'aiment pas voir des visiteurs en uniforme, mais accueillent tout homme paisible; en bas il y a les adresses des Sections en Angleterre et aux Etats-Unis avec une invitation aux soldats de s'y adresser pour de plus amples renseignements. Un jeune ami, lançait des papillons pendant qu'un policier l'emmenait derrière sa moto! Une propagande utile, pratique et courageuse.

Jens Vestergaard membre de notre Section Danoise, demanda de faire le service civil de remplacement auquel il avait droit; mais on le versa dans la défense passive, qu'il ne pouvait accepter. Un Député protesta et notre Section fit appel à la cour supérieure. La peine de 6 mois fut réduite à 60 jours. Nos amis étudient la possibilité de faire appel à la Haute Cour car malgré la réduction de la peine, Jens Vestergaard est toujours condamné bien que prêt à faire le service demandé par la loi.

#### SUEDE.

Les autorités militaires en Suède devenaient plus sévères que d'habitude et refusèrent beaucoup de demandes des résistants en 1951. Cependant, vers la fin de 1952 cette tendance changeait pour plusieurs raisons - (1) les autorités reconnurent qu'elles étaient allées au-delà de leurs pouvoirs, (2) l'opinion chrétienne s'était exprimée fortement, (3) on avait grand besoin d'aide dans les hôpitaux.

Ces expériences de nos amis en Suède, n'indiquent-elles pas que c'est contre la conscription même que nous devons lutter?

#### ITALIE.

Nous signalons urgemment un jeune homme de Milen, l'unique maintien de sa mère malade, très pauvre, dont la maison fut détruite dans la guerre. Par la lecture des ouvrages d'un de nos amis en Italie, ce garçon s'intéresse beaucoup au pacifisme et en est convaincu. On ajourne son service militaire à cause de la maladie de sa mère, mais en temps de guerre il serait appelé aux couleurs.

Son refus amènerait la pénurie complète pour la mère qui est incapable de travailler. Le garçon veut quitter l'Italie si possible pour faire à l'étranger un service social qui lui permettra d'envoyer de l'argent à sa mère. Malgré sa conviction nette que les principes de l'I.R.G. sont siens, il ne peut devenir membre; nous espérons que dans ce dilemme le conseil de nos amis en Italie, ajouté à une aide pécuniaire, indiquera une solution heureuse.

Giordani Lucone, Témoin de Jéhovah, fut condamné par le Tribunal de Bari, le 11 octobre 1952, à 4 mois de prison pour refus de répondre à l'appel-pré-militaire. Il est incarcéré à la Prison Militaire de Taranto.

D'Armi Corredino, Témoin de Jéhovah, de Villa Celiera (Pescara), fut condamné le 21 novembre 1952 à 67 jours de prison pour refus de faire l'entraînement militaire. Il est incarcéré à Distretto Militare, Teramo, Italie du Sud.

#### HOLLANDE.

##### Bibliothek en Documentstiedienst betreffende het anti-militairisme,

Stadhouderskade 116,  
Amsterdam, Hollande.

Voilà le nom et l'adresse d'une nouvelle bibliothèque pacifiste Due à Niek Verkruijsen et un ami, elle a déjà plus de mille livres et invite des dons de livres en n'importe quelle langue, mais surtout en français, allemand et anglais; elle a son propre journal trimestriel et les organisateurs seront heureux de recevoir les amis qui passent par la ville.

À la Hague un buste de Gandhi fut inauguré au Palais de la Paix par M. Chakravarty, Ambassadeur de l'Inde.

#### AUTRICHE.

La Section de l'I.R.G. en Autriche continue ses efforts courageux en luttant contre le service militaire; éventuellement, si ce service est imposé, elle demande qu'on reconnaisse le droit à l'objection de conscience. Nos amis coopèrent avec d'autres organisations pacifistes et préconisent un plébiscite sur ce sujet, avec de grandes réunions dans plusieurs villes.

#### ISRAËL.

Le petit pays d'Israël a une population d'un million et demi. Puisque plus d'une septième partie en est dans l'armée, Israël est un des pays les plus militarisés du monde entier.

Il y a un service pré-militaire obligatoire pour garçons et filles. Dès l'âge de 18 ans ils doivent commencer deux années de service militaire et tous, filles comme garçons sont entraînés dans l'usage des armes. Les filles seulement ont le droit à l'objection de conscience. Israël n'est pas seulement un pays officiellement en état de guerre, il est aussi la réalisation du rêve séculaire d'une race persécutée - ce qui fait que relativement peu d'habitants pourront se détacher assez du nationalisme général pour profiter du droit d'objection, même si on leur annonçait ouvertement les conditions d'exemption.

Depuis qu'on inaugura le service pré-militaire pour la jeunesse, il y a un nombre inquiétant de garçons et de filles qui perdent la vie pour excès d'efforts physiques ou à cause de la

négligence des officiers. Tout dernièrement un garçon de 17 ans succomba pendant une longue marche sous le soleil fort de la Palestine; en conséquence un journal de Tel Aviv demande qu'on organise un mouvement des parents pour protester contre ce service pré-militaire des enfants et pour en demander l'abolition par le gouvernement.

#### INDONESIE.

##### Nouvelle Section en Indonésie.

Tout dernièrement nous avons annoncé l'affiliation d'une nouvelle Section en Indonésie. Pendant plus d'une année la Secrétaire de l'I.R.G. correspond avec des amis dans ce pays, et ils comprennent les principes de base de notre mouvement. Leur rapport récent nous informe qu'au moyen de réunions publiques et de contacts personnels le petit groupe prend de la force, comprenant bien qu'une croissance lente est de beaucoup préférable à un mouvement de masse. Nous adressons au Secrétaire, S. Mamesah et à ceux qui l'entourent, nos meilleurs souhaits.

#### NOUVELLE ZELANDE.

Une réponse officielle donnée le 3.12.52 par le Département de Travail affirme que sur les 253 personnes qui jusqu'au 31.3.52 fit la demande d'exemption pour cause de conscience, 42 étaient inaptes au service pour des raisons médicales. De ceux qui en restent, 118 avaient comparu devant les Tribunaux; en voici les résultats:-

Enregistrés sans conditions	40.
Enregistrés pour faire le service non-combattant	67.
Refusés	6.
Ajournés	5.

Une seule personne avait été poursuivie pour avoir manqué de remplir les conditions; on la mit à la liberté surveillée pour une année.

#### AUSTRALIE.

Le droit d'appel, jusqu'à présent refusé les objecteurs de conscience, est approuvé par le Cabinet et devra être soumis au Parlement en janvier 1953.

Devant les Tribunaux on constate:-

Enregistrés sans conditions	5.
Enregistrés pour faire le service non-combattant	17.
Refusés	1.
Demande retirée	2.

L'auditeur militaire et le magistrat sont tous les deux compréhensifs et en général l'exemption demandée fut accordée.

Keith Bundeson est dans le Military Corrective Establishment, Holdsworth, N.S.W. pour refus de faire le service militaire.

Brian Keith Mason est libéré après 176 jours. Selon l'amendement du National Service Act, 176 jours de détention égalent 176 jours de service demandé pendant une période de 5 ans. Par conséquent Brian Mason serait libre de toute obligation selon la loi. Il dit qu'il apprécie beaucoup les visites des pacifistes de Sydney et ayant reçu plus de 500 lettres pendant ses 176 jours, il est conscient de la société mondiale dont il fait partie.

JAPON.

Au moment où nous préparons ce Bulletin, une lettre du Japon nous informe que nos amis dans ce pays travaillent dans des groupes spécialistes. La jeunesse, le corps enseignant, les femmes, le secours, les Parlementaires la presse; dans chaque groupe on présente le message pacifiste selon l'auditoire. Un exemple à suivre!

DERNIERE HEURE.

Camp de Travail International. Six nationalités (y compris Juifs et Arabes), sept groupes religieux différents composaient les 45 volontaires (16 femmes, 29 hommes) qui ont donné 1267 journées de travail, soit en total 10.136 heures, pour améliorer le domaine qui entoure la première Auberge de Jeunesse Internationale en Israël. Depuis le 1er août jusqu'au 15 septembre 1952, ils ont travaillé en harmonie pour déblayer le terrain, planter un millier d'arbres et construire un magasin.

Organisé par des représentants d'U.N.E.S.C.O. et des Quakers, le Camp a accompli un travail qui aura un effet permanent dans le pays et sur les jeunes gens qui se servent de l'Auberge. De plus, la bonne entente créée parmi les campeurs marquent un point culminant dans la vie de beaucoup. Ceux de l'extérieur d'Israël comprennent mieux les conditions de ce pays, et les Juifs et les Arabes de l'intérieur, se rendent mieux compte des problèmes de uns et des autres, se préparant à une coopération plus intense.

De tels camps de Travail sont organisés dans beaucoup d'endroits du monde, et nous invitons les membres de l'I.R.G. qui en ont le pouvoir, d'en faire partie si possible.

Ajournement de tous les procès à New York. Dans une décision d'une importance capitale pour le Mouvement, la Cour d'Appel de New York décide, le 10 novembre 1952, qu'un objectif de conscience a le droit de voir tous les dossiers du F.B.I. (Bureau Fédéral d'Investigation.) ayant rapport à son procès. A la suite de cette décision, on ajourna tous les 18 procès en cours, en attendant l'appel du Gouvernement à la Cour Suprême. "Lorsqu'un Procureur retient ainsi de tels documents," décide la Cour d'Appel, "le Gouvernement devra en accepter les conséquences. Sans accès au dossier, la Cour devra supposer qu'il contient quelque chose de nuisible au défendeur."

La décision affirme que sans consulter le dossier du F.B.I., "il serait impossible de révéler l'identité des témoins qui ont parlé, et par conséquent il serait impossible d'interroger ces témoins."

Activité du Groupe d'Ulm, Allemagne. Une campagne organisée contre l'introduction du service militaire, se fait au moyen de papillons et d'affiches. Ayant collecté l'argent et payé l'imprimeur sympathique, plusieurs membres sortirent par nuit pour afficher les slogans tels que "Refusez le service militaire dans l'Est et dans l'Ouest." "Le soldat a une belle vie qui finit dans une fosse commune."

Un des résultats de la campagne est que le groupe augmente de 14 à 22 membres! et à un vin d'honneur offert par le Maire aux citoyens, le Secrétaire fut félicité et encouragé par plusieurs des invités. On veut maintenant récolter encore de l'argent pour étendre l'action. Tout bon succès, est le désir de tout membre de l'I.R.G. partout.

Nous rappelons à nos amis de langue française que nos Agents financiers sont toujours prêts à recevoir des dons.

Pour la France.

Robert Porchet,  
7, rue des Cordeliers,  
Louhans, (S. et L.),  
C.C.P. No. 945-56 Dijon.

Pour la Belgique.

Jeen le Bon,  
"Inner Light",  
15, Chaussée de Malines,  
Opheem, (Wesembeek).  
C.C.P. No. 7322-59.

Pour la Suisse.

Robert Baumer-Weidmann,  
"Etoile du Matin",  
sur/Grandvaux, (Vaud),  
C.C.P. Lausanne No. II/15728.